

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 3 octobre 2016** à 20 :00 heures.

Étaient présents :

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Pierre Dorval Serge Guimond Clermont Bélanger Roger Lapierre Nelson Cloutier
--------	------------------	-----------	--

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance et fait part des points à l'ordre du jour aux personnes qui assistent à la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

177-10-2016

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbal du 6 septembre 2016
 - 3.1 Acceptation
4. Administration générale
 - 4.1 Comité de sélection/Délégation de pouvoir/Avis de motion
 - 4.2 PG Solutions inc./Mobilité/Facture/Excédent de fonctionnement non-affecté
 - 4.3 Centre des Loisirs/Table à langer/Achat
5. Réseau routier
 - 5.1 Réseau routier
 - 5.1.1 Stationnement-hiver 2016-2017/Soumission/Résultat
 - 5.1.2 Carburant/Demande de prix
 - 5.1.3 SAAQ/Procuration pour 2016-2017
 - 5.1.4 Subvention/Amélioration réseau routier/Résolution
 - 5.1.5 Travaux à faire
6. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi
 - 6.1 Tétra Tech QI inc./Mandat d'accompagnement/Facture 15304729
 - 6.2 Norda Stelo, Groupe-Conseil/Surveillance travaux/Factures 0222551 & 0223236
 - 6.3 Construction BML, Division de Sintra inc./Décompte progressif #12

7. Aménagement, urbanisme & développement
 - 7.1 CPTAQ/Demande d'autorisation/Lot 5 032 099
 - 7.2 Arpentage Côte-du-Sud/Rue du cimetière/Facture
 - 7.3 Olivier Pelletier, notaire inc./Contrats pour acquisitions & servitudes/Facture
 - 7.4 Loi sur les hydrocarbures/Résolution d'appui
8. Subvention, cotisation & appui
 - 8.1 Naissance/Véronique Giasson & Rémy Caron
 - 8.2 Naissance/Mélanie Bourque & André Cloutier
 - 8.3 Association Horizon Soleil/Activité de financement-2016
 - 8.4 Fabrique St-Cyrille/Don
9. Varia
10. Comptes payés et à payer
 - 10.1 Acceptation
11. Période de questions
12. Levée de la séance

3. Procès-verbal du 6 septembre 2016

3.1 Acceptation

178-10-2016

Procès-verbal/6 septembre 2016/Adoption.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

QUE le procès-verbal du 6 septembre 2016 soit adopté.

4. Administration générale

4.1 Comité de sélection/Délégation de pouvoir/Avis de motion

Monsieur le conseiller, SERGE GUIMOND, donne un avis de motion que lui ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le règlement (412-2016) déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats abrogeant le règlement 403-2015.

QUE dispense de lecture du projet de règlement est faite en même temps que cet avis de motion.

Donné à St-Cyrille-de-Lessard, ce 3^{ième} jour d'octobre 2016.

Et j'ai signé:

Serge Guimond

4.2 PG Solutions inc./Mobilité/Facture/Excédent de fonctionnement non-affecté

179-10-2016

PG Solutions inc./Mobilité/Facture/Excédent de fonctionnement non-affecté.

Il est proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger

Et unanimement résolu : -

DE puiser un montant de 2 776.92\$ à même l'excédent de fonctionnement non-affecté du budget pour pallier à cette dépense.

4.3 Centre des Loisirs/Table à langer/Achat

180-10-2016

Centre des Loisirs/Table à langer/Achat.

CONSIDÉRANT le plan d'action de la Politique familiale municipale (PFM) et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de suivi du plan d'action de la PFM et MADA;

CONSIDÉRANT QUE grâce au profit effectué lors de leur brunch annuel, la Sûreté du Québec a remis une somme de 421\$ suite à une demande du comité de la PFM et MADA;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et résolu à l'unanimité : -

DE faire l'achat de 2 tables à langer à être installées dans les salles de toilettes femme et homme du Centre des Loisirs.

D'appliquer à cette dépense le don de 421\$ reçu de la Sûreté du Québec.

5. Réseau routier

5.1 Réseau routier

5.1.1 Stationnement-hiver 2016-2017/Soumission/Résultat

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5.1.2 Carburant/Demande de prix

181-10-2016

Fourniture de carburant diesel et huile à chauffage 2016-2017/ Demande de prix.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire inviter des entrepreneurs à soumissionner pour de la fourniture de carburant diesel et d'huile à chauffage pour le Centre des Loisirs;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Clermont Bélanger

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

QUE la municipalité demande des prix pour l'année 2016-2017 soit du 15 novembre 2016 au 14 novembre 2017.

5.1.3 SAAQ/Procuration pour 2016-2017

182-10-2016

SAAQ/Procuration pour 2016-2017.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

QUE Madame Josée Godbout, directrice générale de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard soit autorisée à effectuer avec la Société d'assurances automobiles du Québec(SAAQ), toute transaction à intervenir pour et au nom de la Municipalité pour la période du 15 octobre 2016 au 14 octobre 2017.

5.1.4 Subvention/Amélioration réseau routier/Résolution

183-10-2016

Ministère des Transports du Québec/Subvention/Aide à l'amélioration du réseau routier municipal-2016.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux tels que : 5^e Rang Est, 7^e Rang, 8^e Rang, chemins du Lac-des-Plaines et du Tour-du-Lac-des-Plaines, Lessard Est et Ouest, routes Harrower, Lamarre et Thibault pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Éducation des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

5.1.5 Travaux à faire

184-10-2016

Réseau routier/Travaux de voirie prioritaires.

Monsieur Nelson Cloutier, conseiller énumère une série de travaux à effectuer aux chemins municipaux :

- Tour-du-Lac-des-Plaines : Fossé de drainage
- Dépôt : 20 voyages de gravier

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu :-

D'autoriser l'exécution de ces travaux.

6. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi

6.1 Tétra Tech QI inc./Mandat d'accompagnement/Facture 15304729

185-10-2016

AEVAEU/ Tetra Tech QI inc./Mandat d'accompagnement/Facture 15304042.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'accepter le relevé d'honoraires professionnels de Tetra Tech QI inc. au montant de 2 939.09\$ incluant les taxes pour la période se terminant le 9 septembre 2016.

6.2 Norda Stelo, Groupe-Conseil/Surveillance travaux/Factures 0222551 & 0223236

186-10-2016

AEVAEU/ Norda Stelo inc./Surveillance des travaux/Factures 0222551 & 0223236.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement des factures de la firme Norda Stelo inc au montant respectif de 53 574.25\$ et 49 597.03\$ incluant les taxes pour les périodes se terminant les 29 juillet et 2 septembre 2016.

6.3 Construction BML, Division de Sintra inc./Décompte progressif #12

187-10-2016

AEVAEU/ Construction BML, Division de Sintra inc./D.P.#12.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

D'accepter le décompte progressif no 12 au montant de 729 732.10\$ incluant les taxes pour la période se terminant le 27 septembre 2016.

D'autoriser madame la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ce décompte.

7. Aménagement, urbanisme & développement

7.1 CPTAQ/Demande d'autorisation/Lot 5 032 099

188-10-2016

**Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
/Demande d'autorisation/Lot 5 032 099.**

CONSIDÉRANT la présentation d'une demande auprès de la CPTAQ pour un lotissement de terrain du propriétaire du lot 5 032 099 situé au 5^e Rang Est à St-Cyrille-de-Lessard;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit annexer à cette demande une résolution de conformité en lien avec sa réglementation municipale;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu : -

QU'en vertu de *l'article 6.7.2.1 du Règlement de zonage #238* de la municipalité, cette demande ne contrevient pas à ce règlement.

7.2 Arpentage Côte-du-Sud/Rue du cimetière/Facture

189-10-2016

Arpentage Côte-du-Sud/Rue du cimetière/Facture.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se porte acquéreur d'une partie de terrain appartenant à la Fabrique de St-Cyrille qui se trouve être le prolongement de la rue du Cimetière;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu : -

D'accepter les honoraires professionnels d'Arpentage Côte-Sud au montant de 864.28 \$ incluant les taxes pour le plan de morcellement de la rue du Cimetière.

7.3 Olivier Pelletier, notaire inc./Contrats pour acquisitions & servitudes/Facture

190-10-2016

Olivier Pelletier, notaire inc./Contrats pour acquisitions & servitudes/Facture.

CONSIDÉRANT les différents contrats intervenus avec des citoyens soit pour les servitudes permanentes ou l'acquisition de partie de terrains dans le cadre du réseau d'aqueduc et d'égouts;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

D'accepter les honoraires professionnels d'Olivier Pelletier, notaire inc. au montant de 7 166.19\$ incluant les taxes.

7.4 Loi sur les hydrocarbures/Résolution d'appui

191-10-2016

Loi sur les hydrocarbures/Résolution d'appui

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a déposé le 7 juin dernier, le projet de loi 106, intitulé *Loi concernant la mise en oeuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives*;

ATTENDU QUE ce projet de loi prévoit l'édiction de la *Loi sur les hydrocarbures*;

ATTENDU QUE le projet de *Loi sur les hydrocarbures* prévoit :

A. le retrait des compétences municipales sur tout puisement d'eau réalisé sur un territoire municipal lorsque le puisement est effectué à des fins d'exploration, de production et de stockage des hydrocarbures;

B. le maintien et l'élargissement des dispositions de l'article 246 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qui consacre la primauté de la *Loi sur les mines* et de la *Loi sur les hydrocarbures* sur les schémas d'aménagement des MRC et sur tout règlement de zonage ou de lotissement;

C. que les municipalités ne seront pas consultées, mais simplement informées en ce qui concerne tous travaux d'exploration, de production et de stockage des hydrocarbures exécutés sur leur territoire;

D. que les municipalités n'auront qu'une présence symbolique sur les comités de suivi devant être constitués dans le cadre d'un projet d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures se réalisant sur leur territoire;

E. que les municipalités dans le territoire desquelles se réaliseront les projets d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures ne sont pas assurées de la maximisation des retombées économiques de tels projets, quand le gouvernement exige une telle maximisation.

ATTENDU QUE ce projet de loi transforme les permis d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures en droit réel immobilier et qu'est accordé à ce droit une prévalence sur le droit de propriété des résidents et résidentes de la municipalité.

ATTENDU QUE le projet de loi consacre, du fait de la transformation des permis d'exploration, de production ou de stockage des hydrocarbures en droit réel immobilier :

A. le droit d'entrer des exploitants munis d'un permis d'exploration sur toute propriété pour y mener ses activités, le résident ne pouvant négocier que les conditions de cette entrée.

B. le droit d'exproprier toute propriété pour des exploitants munis d'un permis de production d'hydrocarbures.

ATTENDU QUE l'octroi de tels droits menace la sécurité juridique de tous les propriétaires et locataires qui résident dans les limites de la municipalité, est source de conflits probables et de tensions importantes entre les résidents et qu'il constitue, par ailleurs, un obstacle majeur au développement et à l'aménagement du territoire des municipalités;

ATTENDU QUE les dispositions de ce projet de loi vont à l'encontre du développement pérenne de nos communautés, ne respectent pas les normes et principes de la *Loi sur le développement durable* et privilégient un développement économique incompatible avec les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) du gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE les changements climatiques qui résulteront de l'augmentation des GES auront une incidence importante, directe et immédiate sur les municipalités en menaçant leurs infrastructures municipales ainsi que la santé et la sécurité de leur population;

ATTENDU QUE le gouvernement a choisi de tenir la commission parlementaire qui doit examiner ce projet de loi en plein été et d'inviter un nombre limité de personnes et de groupes intéressés;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE DORVAL, APPUYÉ DE MONSIEUR NELSON CLOUTIER ET EST RÉSOLU QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD DEMANDE À LA FQM :

1. de rejeter le projet de loi et d'en demander le retrait;
2. de dénoncer les méthodes antidémocratiques utilisées par le gouvernement;
3. d'organiser une vaste campagne d'information et de mobilisation auprès de ses municipalités membres ainsi que de l'Union des municipalités du Québec en vue d'obtenir l'aval du monde municipal québécois envers le retrait du projet de loi.

8. Subvention, cotisation & appui

8.1 Naissance/Véronique Giasson & Rémy Caron

192-10-2016

Naissance/Véronique Giasson & Rémy Caron-2016.

CONSIDÉRANT QUE Véronique Giasson et Rémy Caron du 247, 5^e Rang Est à Saint-Cyrille-de-Lessard demandent l'aide financière de deux cents dollars (200 \$) pour la naissance de leur fils, Félix-Édouard né le 13 septembre 2016;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre

Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la subvention de naissance au montant de deux cents dollars (200\$).

8.2 Naissance/Mélanie Bourque & André Cloutier

193-10-2016

Naissance/Mélanie Bourque & André Cloutier.

CONSIDÉRANT QUE Mélanie Bourque et André Cloutier du 126, chemin Lessard Ouest à Saint-Cyrille-de-Lessard demandent l'aide financière de deux cents dollars (200 \$) pour la naissance de leur fille, Ellie née le 19 août 2016;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la subvention de naissance au montant de deux cents dollars (200\$).

8.3 Association Horizon Soleil/Activité de financement-2016

194-10-2016

Association Horizon Soleil/Activité de financement-2016.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger

Et unanimement résolu :

D'acheter deux(2) cartes au prix de 15\$ chacune pour le souper de financement qui servira aux activités pour des personnes handicapées qui aura lieu samedi le 29 octobre 2016 à 17h à la Salle des Chevaliers de Colomb à L'Islet.

8.4 Fabrique St-Cyrille/Don

195-10-2016

Fabrique St-Cyrille/Don.

CONSIDÉRANT QUE, de par sa résolution #184-10-2013, la municipalité s'engageait à remettre à titre de don une somme de 1 000\$ par année à la Fabrique de St-Cyrille;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre

Et unanimement résolu :

D'autoriser le paiement de 1 000\$ à titre de don à la Fabrique de St-Cyrille.

9. Varia

Aucun point n'est ajouté au varia.

10. Comptes payés et à payer.

10.1 Acceptation

196-10-2016

Acceptation des comptes.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

D'adopter la liste des comptes payés et à payer datée respectivement du 3 octobre 2016 au montant total de 1 053 655.14\$.

QUE cette liste de comptes est disponible pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

11. Période de questions.

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

12. Levée de la séance.

197-10-2016

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Nelson Cloutier que la séance soit levée. Il est 20h45.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, d.g./sec.trésorière